



Communauté de Communes
des Coteaux de la Marne

Le guide de l'écocitoyen



Jetons moins ...
TRIONS PLUS !

Edito

... page 2

En Bref

... page 3

La réduction des déchets

... page 4

Emplacement des colonnes
à verre

... page 5

Du nouveau à la déchèterie

... page 6

Déchèterie :
Mode d'emploi

... page 7

Guide du tri 2016

... page 8

Edito



L'année 2015 a connu son activité habituelle, et nos objectifs ont été en grande majorité atteints dans tous les domaines, que ce soit la collecte des ordures ménagères, celle du tri sélectif ou encore le verre.

L'activité environnementale a connu de belles évolutions. La déchèterie située à Mareuil-le-Port a retrouvé un certain embellissement, mais surtout une meilleure fonctionnalité grâce à un équipement de qualité, assurant la sécurité des biens et surtout des personnes, qu'elles soient employées ou utilisatrices, protection par vidéo surveillance, réfection de la clôture de façade, garde-corps, barrière aiguillant les usagers, et bungalow pour le personnel, équipé de sanitaires dignes de ce nom.

Souhaitons que ces investissements permettent d'améliorer la qualité d'accueil des usagers, les incitent encore plus à fréquenter la déchèterie, à trier encore mieux, et enfin dissuadent les agissements de quelques personnes inciviles que nous subissons encore quelques fois, dépôts sauvages devant la déchèterie ou encore actes de vandalisme.

Un seul mot d'ordre : améliorons notre geste de tri.

En espérant que ce guide réponde à la majorité de vos questions, toute l'équipe de la CCCM vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël, ainsi qu'une très bonne année 2016.

Frédéric CHARPENTIER
Président de la CCCM



ATTENTION :

Exceptionnellement, pour un problème de calendrier

UNE COLLECTE DE TRI SELECTIF SUPPLEMENTAIRE

(bacs à couvercles jaunes) aura lieu

les semaines 1 et 2 pour les communes suivantes :

- * Champvoisy
- * Sainte-Gemme
- * Verneuil
- * Vincelles
- * Courthiézy
- * Festigny
- * Le Breuil
- * Dormans « secteur bleu »
- * Troissy



La Communauté était présente sur la foire de la Saint-Crépin à Dormans, aussi qu'aux journées « Fête des Terroirs » au Breuil. C'est une première. Ces rencontres avec la population ont permis des échanges constructifs axés essentiellement sur les méthodes de tri sélectif dont l'importance est primordiale puisque les coûts sont directement liés à leurs qualités. Les remarques de chacun nous permettront dans la mesure du possible d'améliorer ce service qui doit être de qualité, et répondre aux attentes de chacun.

Horaires des déchèteries

Quelques précisions sur les horaires :

1. Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés
2. Fermeture à 16h00 les 24 et 31 décembre



Informations pratiques

Si la composition de votre famille change, nous ajustons le volume des poubelles mises à votre disposition.

N'hésitez pas à nous contacter pour la mise en place de bacs plus petits ou plus grands.

Concernant l'entretien des bacs :

Vous êtes tenus d'en assurer vous-même le nettoyage.

Présentation des bacs de collecte

La présentation des bacs de collecte doit s'effectuer la veille au soir du jour de collecte (ex : dimanche soir pour une collecte le lundi).

Les bacs doivent être rentrés dès le passage du camion de collecte.

Nous vous rappelons que les bacs sortis après le passage du camion de collecte ne sont pas ramassés.

Les gros cartons

Les gros cartons (dimension supérieure à une boîte à chaussures) ne doivent pas être déposés dans le bac de tri sélectif, mais apportés pliés à la déchèterie.



Ces sacs sont toujours disponibles auprès de votre mairie et de la CCCM.

Les sacs doivent être utilisés uniquement lorsque votre bac de tri sélectif est plein.

La réduction des déchets

Une priorité



Tout le monde peut agir au quotidien pour réduire ses déchets vite et bien !

Cela peut commencer tout de suite par des gestes simples que chacun peut mettre en pratique dans sa vie de tous les jours. Ce n'est pas très contraignant et cela va permettre de réduire rapidement le poids de ma poubelle à ordures ménagères.

Mes déchets dangereux : je les apporte à la déchèterie

Les peintures, solvants, colles, batteries, huiles, les pots vides et avec leur contenu (ne surtout pas les vider dans l'évier ou à la poubelle)

Je composte mes déchets organiques de cuisine et du jardin

Une bonne idée pour réduire le volume des déchets !

En tas ou dans un composteur.

La CCCM vous propose 3 modèles de composteurs d'une capacité de 400 litres.

Cet équipement est proposé contre une participation de 15 euros



J'achète des produits de tous les jours qui n'ont pas ou peu d'emballage

Ou des produits rechargeables, ou des produits vendus en grandes quantités ou en grands contenants (à adapter selon la composition de votre foyer)

Je ramène les médicaments périmés à la pharmacie.

Et surtout je trie mes déchets

Je dépose le verre dans les colonnes à verre.

Les bouteilles et flacons en plastique, les emballages en métal, les emballages en papier carton et le papier dans le bac à tri sélectif.

Emplacement

des colonnes à verre



CHAMPVOISY	-Cimetière -15 rue Principale à la Chapelle Hurlay
NESLE-LE-REPONS	-Rue de l'Eglise
DORMANS	-Zone Industrielle -HLM -Camping -Cimetière à Soilly -1 rue du Clos de la Brunne à Vassieux
LEUVRIGNY	-Place Saint-Vincent -Chemin de Mareuil au Chêne-la-Reine
OEUILLY	-Chemin de Mizy -Rue de l'Ecole à Montvoisin
SAINTE GEMME	-Place de l'Eglise
VINCELLES	-Rue de Verdun



MAREUIL-LE-PORT	-Rue d'Orchy -Salle Espace 2000 à Port-à-Binson -Place Aristide Briand à Port-à-Binson -Bords de Marne à Port-à-Binson -Place de la Gare à Port-à-Binson -Forage Agence de l'eau à Cerseuil
TROISSY	-Rue de la Marne -Cimetière -Rue Pasteur -Rue des Vaches à Bouquigny
VERNEUIL	-Rue du CBR -Place Saint Martin
IGNY-COMBLIZY	-Rue Jules Ferry
COURTHIEZY	-Parking scolaire
FESTIGNY	-Garage municipal -Coopérative Viticole au Mesnil-le-huttier
LE BREUIL	-Chemin de la Prairie



UNE ERREUR DE TRI QUI COUTE CHER

Le coût d'enlèvement et de traitement du verre à partir des bornes à verre mises à disposition dans chaque village, a coûté environ 4 000 euros à la CCCM en 2014 pour 606 tonnes collectées (frais de collecte moins recettes).

On évalue la quantité de verre dans les ordures ménagères à environ 130 tonnes en 2014 sur les 2 400 tonnes collectées (chiffres relevés d'après les différentes caractérisations et échantillons effectués dans la même période, soit environ 5 et 6 % du tonnage total).

La tonne des ordures ménagères coûte à la CCCM (collecte, transport, et incinération) 230 euros.

En clair, ces 130 tonnes de verre retrouvées dans les ordures ménagères coûtent plus de 30 000 euros à la CCCM et sont financées par la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

**Que doit-on en penser à l'heure où l'on recherche des économies ???
Que répondre aux habitants qui se plaignent d'une TEOM trop élevée ???**

La rédaction

Du nouveau à la déchèterie

Mareuil-le-Port

De nouveaux aménagements ont été réalisés afin de répondre aux problèmes de sécurité des biens et des personnes, et aux impacts sur l'environnement liés à l'augmentation des déchets collectés.



Nouveau bungalow mis en place en juillet 2015

Après plusieurs actes de vandalisme le bungalow a du être remplacé.

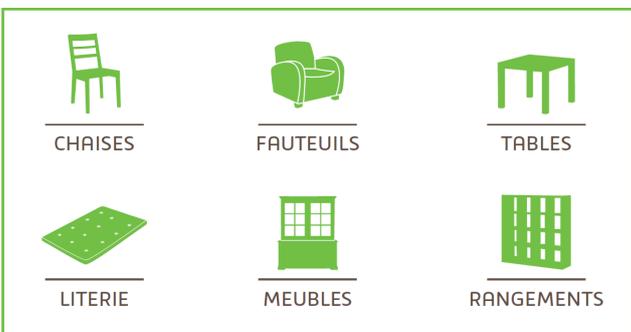
Barrière d'entrée

Cette barrière peut être commandée à distance par le gardien afin de filtrer les entrées, et de contrôler le type d'apport.



Les gardes-corps

En prévention des risques de chutes, des barrières ont été installées aux abords des bennes.



ECOMOBILIER va mettre à disposition à compter du 4 janvier 2016, une benne de collecte sur le site de la déchetterie à Mareuil le Port dans laquelle la population de notre Communauté pourra venir y déposer ses meubles hors d'usage, ainsi que les literies (sommiers et matelas).

Cette nouvelle filière de valorisation devrait nous permettre de diminuer les quantités d'encombrants qui sont à ce jour enfouis moyennant un coût de 113 euros la tonne.

Ce nouveau service sera totalement gratuit pour le contribuable. Eco-mobilier prenant intégralement en charge la collecte et le traitement. L'éco-organisme versera même des soutiens financiers à notre collectivité.

Jean BESNARD
Vice-Président en charge de l'Environnement

Les déchèteries

Mode d'emploi



LES BENNES ET LES BORNES



ENCOMBRANTS



DÉBLAIS / GRAVATS



DÉCHETS VERTS



CARTONS



MÉTAUX



TEXTILES



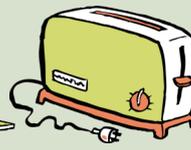
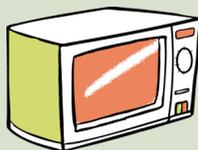
BOIS



MOBILIER

Nouveauté : à partir du 4 janvier 2016 à Mareuil-le-Port

DECHETS D'EQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



AUTRES DÉCHETS



HUILES DE FRITURES



HUILES DE VIDANGE



PILES ET ACCUMULATEURS



BATTERIES

Les Déchets Spécifiques des Ménages

~~PROFESSIONNELS~~

BRICOLAGE & DÉCORATION



(CHAUFFAGE, CHEMINÉE & BARBECUE



PRODUITS SPÉCIFIQUES DE LA MAISON



ENTRETIEN PISCINE



ENTRETIEN VÉHICULE



JARDINAGE



LES LAMPES QUI SE RECYCLENT



Les lampes qui se recyclent ont des formes très variables, mais elles portent toutes le symbole « poubelle barrée », signifiant qu'elles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères, ni dans le conteneur à verre.

Où déposer vos lampes usagées ?

- Déposez vos lampes en déchèterie
- Rapportez vos lampes en magasin : tout magasin qui vend des lampes a l'obligation de reprendre les lampes usagées de ses clients (commerce de proximité, grande surface, magasin de bricolage, ...).

Liste des magasins disponibles sur www.malampe.org

Que deviennent vos lampes usagées ?

Les lampes sont prises en charge par Réylum, l'éco-organisme à but non lucratif qui organise la collecte et le recyclage des lampes usagées en France.

La collecte et le recyclage des lampes sont intégralement financés par l'éco-contribution que chacun paye en achetant une lampe neuve.



Document à conserver

Collecte du TRI SELECTIF en porte-à-porte

Il est inutile de laver vos emballages ... il vous suffit simplement de bien les vider



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages en métal



Emballages papier carton



Papiers

LES INTERDITS :

A ne pas jeter dans le bac de tri sélectif mais dans le bac à ordures ménagères



Collecte du VERRE en apport volontaire



Bouteilles, bocaux et flacons en verre

Nous vous remercions de ne pas laisser les sacs plastiques ou cartons qui ont servi à transporter les verres, à côté des colonnes à verre, ni tout autre déchet.



LES INTERDITS :

A ne pas jeter dans les colonnes à verre mais dans le bac à ordures ménagères



Directeur de la publication : Frédéric CHARPENTIER

Conception et rédaction : Frédéric CHARPENTIER
Jean BESNARD

Réalisation technique : Delphine GUILLAUME

Impression : Le Réveil de la Marne



Communauté de Communes
des Coteaux de la Marne
4 Bd des Varennes — 51700 DORMANS
Tél : 03.26.52.19.23
Fax : 03.26.52.66.86
Mail (environnement) : cccm.delphine@wanadoo.fr